



Semi Syn TGH

Fiche de donnée de sécurité

Section 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Nom du produit:	Semi Syn TGH
Nom commun :	Fluide hydraulique tracteur
Dénomination chimique:	Huile lubrifiante.
Formule chimique :	Mélange
Famille chimique:	Hydrocarbure.
FABRICANT/FOURNISSEUR	
Boss Lubricants	Numéro d'appel d'urgence:
112, 6303 30 St. SE	Business: (800) 844-9457
Calgary, AB	Fax #: (403) 279-2272
T2C 1R4	www.bosslubricants.com
Date d'émission :	Octobre 17, 2018
Remplace la date d'émission :	Septembre 29, 1988

Section 2: Identification des dangers



Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

Conseils de prudence: Provoque une sévère irritation des yeux.

Généralité: Non applicable.

Prévention: Porter une protection oculaire ou faciale. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des soins médicaux.

Stockage: Non applicable. **Élimination:** Non applicable.

Dangers non classés ailleurs (DNCA): Aucun connu.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé: 2

Inflammabilité: 1

Risques physiques: 0

Santé: 2

Inflammabilité: 1

Instabilité : 0

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	≥90	64742-54-7
Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	≥1 - <2.5	68649-42-3



Semi Syn TGH

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité. Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4: Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux:** Si la matière entre en contact avec les yeux, laver immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
- Inhalation:** Si la personne respire de grandes quantités de la matière, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne au chaud et au repos. Obtenir des soins médicaux dès que possible.
- Contact avec la peau:** Si la matière entre en contact avec la peau, laver promptement la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Si la matière pénètre à travers les vêtements, retirer les vêtements et laver promptement la peau avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion de la matière, ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux:** Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation:** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau:** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion:** Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux:** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur ou irritation, larmolement, rougeur.
- Inhalation:** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : irritation des voies respiratoires, toux.
- Contact avec la peau:** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : irritation, rougeur.
- Ingestion:** Aucun effet important ou danger critique connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant:** Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers:** Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs :** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate

Voir Information toxicologique (section 11)



Semi Syn TGH

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés: Utiliser un pulvérisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Mousse, produit chimique sec ou de l'eau pulvérisée (brouillard) pour éteindre le feu.

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit: La combustion peut causer de la fumée toxique, des gaz ou des vapeurs lorsqu'elle brûle.

Produit de décomposition thermique dangereux: Aucune donnée spécifique.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers: Pendant la lutte contre l'incendie, porter une tenue complète de pompier et un appareil respiratoire autonome. L'eau peut causer des éclaboussures. La matière flotte sur l'eau.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: N'est pas applicable.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences: Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversement: Contenir avec des digues ou des matériaux absorbants pour empêcher la migration vers les égouts/courants d'eau. Prendre en charge un petit déversement avec un produit chimique sec absorbant; les déversements importants peuvent nécessiter une pompe ou un aspirateur avant d'appliquer un produit absorbant. Peut nécessiter l'excavation du sol gravement contaminé.

Section 7: Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités: Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 80°C (175°F). Des fumées odorantes et toxiques peuvent se former à partir de la décomposition de ce produit s'il est stocké à des températures excessives pour des périodes de temps prolongées. Entreposer conformément à la réglementation locale. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 45°C (113°F). Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Semi Syn TGH

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucun

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Contrôle de l'action des agents d'environnement: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale: Recommandé: Lunettes étanches anti-éclaboussures et écran facial, là où un danger existe.

Protection de la peau

Protection des mains: 4 à 8 heures (temps de protection): Gants de nitrile.

Protection du corps: Recommandé: Salopettes à manches longues.

Autre protection pour la peau: Recommandé: Bottes étanches.

Protection respiratoire: Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser un respirateur certifié NIOSH muni d'une cartouche contre la vapeur organique et d'un filtre à particules P95.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique:	Liquide	Solubilité	Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude
Couleur:	Ambre	Taux d'évaporation :	<1 (Éther = 1)
Odeur:	Légère	pH :	Non disponible
Seuil olfactif:	Non disponible	Point d'éclair :	Vase clos: >205°C (>401°F)
Point de fusion:	Non disponible	Inflammabilité :	Non disponible
Point d'ébullition:	Non disponible	Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) :	Non disponible
Gravité spécifique (eau = 1) :	0.8800 – 0.8900	Densité relative :	0.86 - 0.87
Tension de vapeur :	<0.13kPa (<1 mm Hg) 68°F	Température d'autoinflammation :	>260°C (>500°F)
Densité de vapeur :	Non disponible	Solubilité dans l'eau:	Insolubles

Section 10: Stabilité et relativité

Réactivité: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Semi Syn TGH

Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.
Produits de décomposition :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne dangereux devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible.

Yeux : Il n'existe aucune donnée disponible.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible.

Sensibilisation

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité : Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité : Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles

Exposition unique : Il n'existe aucune donnée disponible. Expositions

répétées : Il n'existe aucune donnée disponible.

Fiche de donnée de sécurité : Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion. D'exposition probables

Section 12: Données écologiques

Toxicité : Il n'existe aucune donnée disponible.

Persistance et dégradation : Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau : Il n'existe aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13: Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.



Semi Syn TGH

US EPA Numéro de déchet et descriptions : Ces produits, s'ils sont jetés, ne sont pas censés être des déchets dangereux caractéristiques ou énumérés. Si elles sont recyclées aux États-Unis, elles peuvent être gérées conformément à l'exemption relative aux huiles usées en vertu de 40 CFR, partie 279. Le traitement, l'utilisation ou la contamination par l'utilisateur peut modifier le ou les codes de déchets applicables à la mise au rebut de ces produits.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description de base: Non classé comme dangereux pour le transport (DOT, TMD, IMO / IMDG, IATA / OACI).

DOT

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

TDG

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

IMDG

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

Polluant marin: Pas de données disponibles.

IATA

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

Section 15: Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis

TSCA 8(a) PAIR: Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc

Exemption/Exemption partielle TSCA 8(a) CDR : Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

CWA (Clean Water Act) 307: Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc; Toluène; Benzène

CWA (Clean Water Act) 311: Toluène; Benzène

Substances de catégorie 1 de l'article 602 du: Non inscrit

Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)

Substances de catégorie 2 de l'article 602 du: Non inscrit

Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air): Non inscrit

Semi Syn TGH

Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du:	Non inscrit
Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air):	Non inscrit
Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques):	Non inscrit
Produits chimiques de la liste 2 de la DEA (produits chimiques essentiels):	Non inscrit
SARA 302/304 Composition/information sur les ingrédients :	Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 304 RQ:	Non applicable.
SARA 311/312	
Classement des risques:	Aucun danger applicable.

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	≥1 - <2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

SARA 313: Ce produit (contient-ne contient pas) de produits chimiques toxiques sujets à être rapportés sous la section 313 de SARA et de la Planification d'Urgence et du Droit-De-Savoir Loi de 1986 du 40 CFR 372.

Nom du produit	Numéro CAS	%
Composés de zinc	Mélange	0.13 en Zinc

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FDS, et que les copies et redistribution de la FDS incluent les copies et redistribution des avis joints aux copies de la FDS redistribuée par la suite. **Réglementations d'État**

Massachusetts: Les composants suivants sont répertoriés : Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

New York: Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey: Les composants suivants sont répertoriés : Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc; Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

Pennsylvanie: Les composants suivants sont répertoriés

Californie prop. 65: ATTENTION: Ce produit contient moins de 1% de substance reconnue par l'état de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou autre altération de la reproduction.

Nom des ingrédients	Cancer	Reproducteur	Pas de niveau de risque significatif	Posologie maximum acceptable
Toluène	Non.	Oui.	-	Oui.
Benzène	Oui.	Oui.	Oui.	Oui.

Listes canadiennes : Tous les ingrédients figurant sur la liste DSL (Domestic Substance List) canadienne, ont été enregistrés sur la NDSL (Non-Domestic Substances List), ou en sont exempts.

Semi Syn TGH

Section 16: Autres informations

Date d'émission: Octobre 17, 2018

Remplace la date d'émission: Janvier 01, 2015 **Informations de révision:** Mise à jour vers SDS.

Les références

ACGIH:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	IMDG:	Marchandises maritimes dangereuses internationales
AIHA:	Association américaine d'hygiène industrielle	IUCLID:	Base de données internationale d'information chimique uniforme
BOD:	Demande biochimique d'oxygène	NFPA:	Association nationale de protection contre les incendies
°C:	Celsius	NIOSH:	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
CAS:	Service de résumés chimiques	NTP:	Programme national de toxicologie
CERCLA:	Loi générale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement	OSHA:	Administration de la sécurité et de la santé au travail
CFR:	Code des Régulations Fédérales	PEL:	Limite d'exposition permise
CPR:	Règlement sur les produits contrôlés	RTK:	Le droit de savoir
DOT:	Département des transports des États-Unis	SARA:	Modification du Superfund et réautorisation Act
DSL:	Liste intérieure des substances	STEL:	Limite d'exposition à court terme
EPA:	Agence de Protection de l'Environnement	TDG:	Transport des marchandises dangereuses
°F:	Fahrenheit	TLV:	Valeur limite du seuil
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	TSCA:	Loi sur le contrôle des substances toxiques
HMIS:	Système d'identification des matières dangereuses	TWA:	Pondérée dans le temps
IARC:	Agence internationale pour la recherche sur le cancer	UN:	Les Nations Unies
IATA:	Association du transport aérien international	WHMIS:	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
IDLH:	Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé		

Limitation de responsabilité : Cette fiche de données de sécurité et les informations qu'elle contient vous sont fournies en toute bonne foi comme exactes. Nous avons examiné toute information contenue dans la fiche de données que nous avons reçue de sources extérieures et nous croyons que l'information est correcte, mais nous ne pouvons pas garantir son exactitude ou son exhaustivité. Les précautions de santé et de sécurité figurant dans cette fiche peuvent ne pas convenir à tous les individus et / ou toutes les situations. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sûre et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Aucune déclaration faite dans cette fiche technique ne doit être interprétée comme une permission ou une recommandation pour l'utilisation d'un produit d'une manière susceptible de porter atteinte aux brevets existants. Aucune garantie n'est faite, expresse ou implicite.